

CHARGES	Montant ¹	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	(1)
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation²(2)	
Autres fournitures		Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Investissement		- DJSCS	
61 - Services extérieurs		- CGET	
Restauration		- FIPD	
Hébergement		- ARS	
Entretien et réparation		C.T.G :	
Assurance		- Jeunesse	
Documentation		- Vie associative	
Locations (A préciser)		- Culture	
		- Environnement	
		- DJSCS	
		- Sport	
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ³ (3)	
Publicité, publication		- CACL	
Déplacements, missions		- CCDS	
		- CCEG	
		- CCOG	
		Commune (s)	
		-	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération		- CAF	
Autres impôts et taxes		-	
64- Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels		ASP - L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Autres privées	
		- APIEG	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
		77 – Produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES A L'ACTION	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

✓ Ne pas indiquer les centimes d'euros (1).

✓ (2) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

✓ (3) Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine.